

45. Nous reconnaissons que les pays en développement doivent bénéficier de nouveaux flux financiers d'un montant approprié. Pour éviter des taux d'endettement excessifs, la bonne solution pour ces pays est d'adopter des politiques plus vigoureuses pour attirer les investissements directs et favoriser le retour des capitaux.

46. Nous prenons acte du rôle essentiel du FMI, dont les ressources devraient être accrues par la mise en oeuvre rapide de l'augmentation des quotes-parts décidées lors de la 9ème Révision générale et selon les termes du 3ème amendement des statuts du Fonds.

ENVIRONNEMENT

47. La Communauté Internationale devra faire face au cours de la décennie à venir à de formidables défis dans le domaine de l'environnement. La gestion de l'environnement demeure pour nous une question prioritaire. Nos politiques économiques doivent assurer la gestion à long terme des ressources de notre planète et sauvegarder les intérêts des générations actuelles et futures. Des économies de marché en croissance sont les mieux à même de mobiliser les moyens nécessaires pour protéger l'environnement, tandis que les systèmes démocratiques obligent à rendre des comptes.

48. Les considérations d'environnement devraient être intégrées dans toutes les politiques mises en oeuvre par les gouvernements d'une manière qui reflète leurs coûts économiques. Nous soutenons le travail utile entrepris par l'OCDE dans ce domaine, qui comprend l'examen systématique des performances des pays membres dans le domaine de l'environnement et le développement d'indicateurs d'environnement à utiliser dans le processus de décision.

49. Au plan international, nous devons mettre en oeuvre une approche de coopération pour traiter des problèmes